



سلطة تنظيم الصفقات العمومية

Autorité de Régulation des  
Marchés Publics

*Le Président*

Nouakchott, le: 04 MAR 2021 في انواكشوط،

Numéro 016 21 رقم  
A.R.M.P./Président س.ت.ص.ع

الرئيس

### Avis de levée de suspension

La Commission de Règlement des Différends (CRD) de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), dans sa réunion du jeudi 04 mars 2021 a décidé de lever la suspension de l'attribution provisoire par la Commission Pluri Départementale des Marchés ancrée au Ministère de la Santé, du marché relatif à la construction d'un Data Center Tier III à Nouakchott, objet du DAO N°01/T/WARCIP-MR/2020, en vertu des articles 28, 41, 42 et 53 de la loi n°2010-044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics, des articles 23, 24, 151, 152 et 156 du décret n°2017-126 du 2 novembre 2017 abrogeant et remplaçant les dispositions des décrets d'applications de la loi n°2010-044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics, de l'article 158 nouveau du décret n°2020-122 du 6 octobre 2020 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2017-126 du 2 novembre 2017 abrogeant et remplaçant les dispositions des décrets d'application de la loi n°2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics, des stipulations du DAO y afférent et des conclusions et analyses qui seront développées dans la décision de la CRD qui sera publiée sur le site de l'ARMP : [www.arpmp.mr](http://www.arpmp.mr)

 **Ahmed Baba MOULAYE ZEINE**

